

## Procès-Verbal du Conseil Municipal du 17 Janvier 2022

Le dix-sept janvier deux mille vingt deux à 20h30, le Conseil Municipal convoqué, s'est réuni au foyer rural, à huis clos compte-tenu des circonstances exceptionnelles découlant de l'épidémie COVID-19, sous la présidence de Monsieur Laurent SOLER, Maire.

Il est procédé à l'appel nominal.

Etaient présents : Mme Nathalie BEURAIN, M. Stéphane BOUCHER, M. Gilles CABOT, M. Cédric HOUSSIER, M. Daniel MERAY, M. Pascal POULIQUEN, Mme Bénédicte RENARD, M. Laurent SOLER, M. Rémy TOUTAIN, M. Gaëtan TREGUIER et M. Nicolas TURPIN.

Excusées : Mme Sophie LAMME et Mme Carole MARQUES

Absents : M. Sylvain CORDIER et M. Michel DECHAMPS

M. Gilles CABOT a été désigné secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- Validation Procès- Verbal du Conseil du 8 Novembre 2021
- Rapport dans le cadre du débat du Conseil Municipal sur la protection sociale complémentaire => délibération à prendre au profit du Centre de Gestion
- Demande de subvention Ecole Primaire La Providence Nicolas Barré.
- Archives Départementales=>proposition de numériser gratuitement l'état civil de 1900 à 1945.
- Proposition d'aménagement des routes et travaux de réfection divers, projet de cantine => discussion BP 2022.
- Préparation des élections (Présidentielles : 10 et 24/04, Législatives : 12 et 19/06)
- Information des commissions (travaux en cours, rapport cavité souterraine Chemin du Puits, rapport enquête sur centre de loisirs, installation distributeur pains...)
- Questions diverses

*Avant de passer à l'ordre du jour énoncé ci-dessus, Monsieur le Maire demande l'autorisation d'y rajouter un point, soit une délibération à prendre concernant les projets de travaux de réhabilitation autour du presbytère. Il demande l'autorisation au Conseil Municipal de faire établir des devis et de solliciter des subventions auprès du Département et de la DDTR*

Le Conseil Municipal donne son accord pour que ce sujet soit rajouté à l'ordre du jour.

### **Validation Procès- Verbal du Conseil du 8 Novembre 2022**

Le Procès-verbal du Conseil du 8 novembre 2022 est validé à l'unanimité des membres présents

### **Rapport dans le cadre du débat du Conseil Municipal sur la protection sociale complémentaire => délibération à prendre au profit du Centre de Gestion**

Monsieur le Maire, Laurent SOLER précise avoir reçu un rapport concernant la protection sociale complémentaire des agents émanant du Centre de Gestion 76 ainsi qu'un questionnaire, permettant de connaître les intentions des collectivités à ce sujet.

Le rapport et le questionnaire seront annexés au Procès-verbal :

Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Prend acte des nouvelles dispositions prochainement en vigueur en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux (ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021),
- Prend acte du projet des Centres de Gestion Normands de s'associer pour conduire à une échelle régionale les consultations en vue de conclure deux conventions de participation en santé et prévoyance,
- Donne son accord de principe pour participer à l'enquête lancée par les Centres de Gestion afin de connaître les intentions et souhaits des collectivités et de leurs établissements en matière de prestations sociales complémentaires

### **Demande de subvention Ecole Primaire La Providence Nicolas Barré.**

Monsieur le Maire précise avoir reçu en date du 18 novembre dernier, un courrier émanant du directeur de l'école primaire de La Providence Nicolas Barré au Mesnil-Esnard. Ce dernier accueillant une élève, habitant la Commune de Bois d'Ennebourg sollicite une subvention auprès de la Mairie, pour participer aux frais d'une classe de neige, dont le coût s'élève à 725 € par enfant.

Monsieur l'Adjoint à la vie scolaire, Stéphane BOUCHER ainsi que l'ensemble du Conseil précisent que la Commune a toujours refusé de prendre en charge les frais de scolarité pour un élève étant scolarisé dans une autre Commune que Bois d'Ennebourg ou Bois l'Evêque, il est donc logique d'appliquer cette règle pour ce type demandes.

Monsieur le Maire Laurent SOLER propose de passer au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas attribuer d'aide à l'école primaire La Providence Nicolas Barré au Mesnil-Esnard, préférant privilégier les enfants scolarisés dans la Commune.

**Archives Départementales=>proposition de numériser gratuitement l'état civil de 1900 à 1945.**

Monsieur le Maire, Laurent SOLER précise avoir reçu un courrier émanant des Archives Départementales et donne lecture de ce courrier :

*« Mesdames et Messieurs les Maires,*

*Les Archives départementales de la Seine-Maritime conservent et diffusent auprès du grand public, notamment sur leur site internet, les registres d'état civil versés par les greffes des tribunaux judiciaires.*

*Or, en raison des dommages subis pendant la Seconde Guerre mondiale, la collection du greffe est lacunaire pour la période postérieure à 1900 en ce qui concerne les communes de l'arrondissement de Rouen.*

*Afin de combler cette lacune et de répondre à une forte demande du public (généalogistes en particulier), nous avons pour projet de numériser les registres de la collection communale actuellement conservés en mairie.*

*L'objectif est de numériser l'état civil de 1900 à 1945 ainsi que les tables décennales de 1902 à 1952.*

*Les documents seront pris en charge par les Archives départementales, puis restitués après numérisation dans un délai maximum de 4 mois, avec les vues issues de la numérisation. Les recherches urgentes seront assurées pendant ce délai par les Archives départementales.*

*Ces opérations sont proposées aux communes à titre gratuit.*

*Vous trouverez en pièce jointe un courrier détaillant le projet ainsi qu'un contrat de prêt temporaire de documents pour numérisation.*

*Ces documents vous seront également adressés par courrier en version papier. »*

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette initiative et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires permettant la numérisation des documents de 1900 à 1945 ainsi que les tables décennales de 1902 à 1952.

Monsieur le Maire précise également qu'il va se renseigner et demander des devis pour numériser également les registres d'Etat Civil de 1945 à maintenant. Le Conseil Municipal approuve cette décision.

**Proposition d'aménagement des routes et travaux de réfection divers, projet de cantine => discussion BP 2022.**

Monsieur le Maire propose d'anticiper avant le vote du Budget Primitif 2022 et de discuter des travaux à prévoir :

Monsieur le Conseiller Municipal Gilles CABOT aimerait que soient évalués la possibilité et l'intérêt de faire une zone de croisement sur la D491 entre la maison située à l'angle de la rue de l'Eglise et du Manoir Boissel et la fourche.

Du côté de la maison, citée en objet ci-dessus, l'axe est étroit=> un poids lourd et un véhicule ne passent pas à deux, ce qui bloque le passage.

Le Conseil Municipal souhaite également envisager des aménagements pour réduire la vitesse, notamment dans le virage, rue de la Fondance vers la Grenouillette, également rue de Coqueréaumont et route d'Epreville. Monsieur le Maire précise que ce sont des départementales et que cela relève de la compétence de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (D.D.T.M.) et va reprendre rendez-vous avec la Direction pour en discuter de nouveau avec eux et trouver une solution pérenne.

Concernant les propositions de travaux pour 2022, Monsieur le Conseiller Municipal, Gaëtan TREGUIER, présente le projet élaboré à l'initiative de la Commission Vie Locale. Il s'agit de travaux d'aménagement et d'embellissement autour du presbytère. Ci-contre, la proposition de la Commission.

Monsieur Gaëtan TREGUIER précise avoir pris la main, juste, sur le volet technique et les devis. Monsieur TREGUIER précise laisser la main à la Commission Vie Locale (dont les membres sont : Sophie LAMME, Carole MARQUES, Pascal POULIQUEN, Bénédicte RENARD, Stéphane BOUCHER) sur la suite et sur les options, comme évoquées en Conseil, notamment sur la proposition de continuité d'un chemin piétonnier entre la Mairie et le cimetière.

- Carrelant à faire -
- Cofut EDF à déplacer -
- Déplacement du pont d'eau

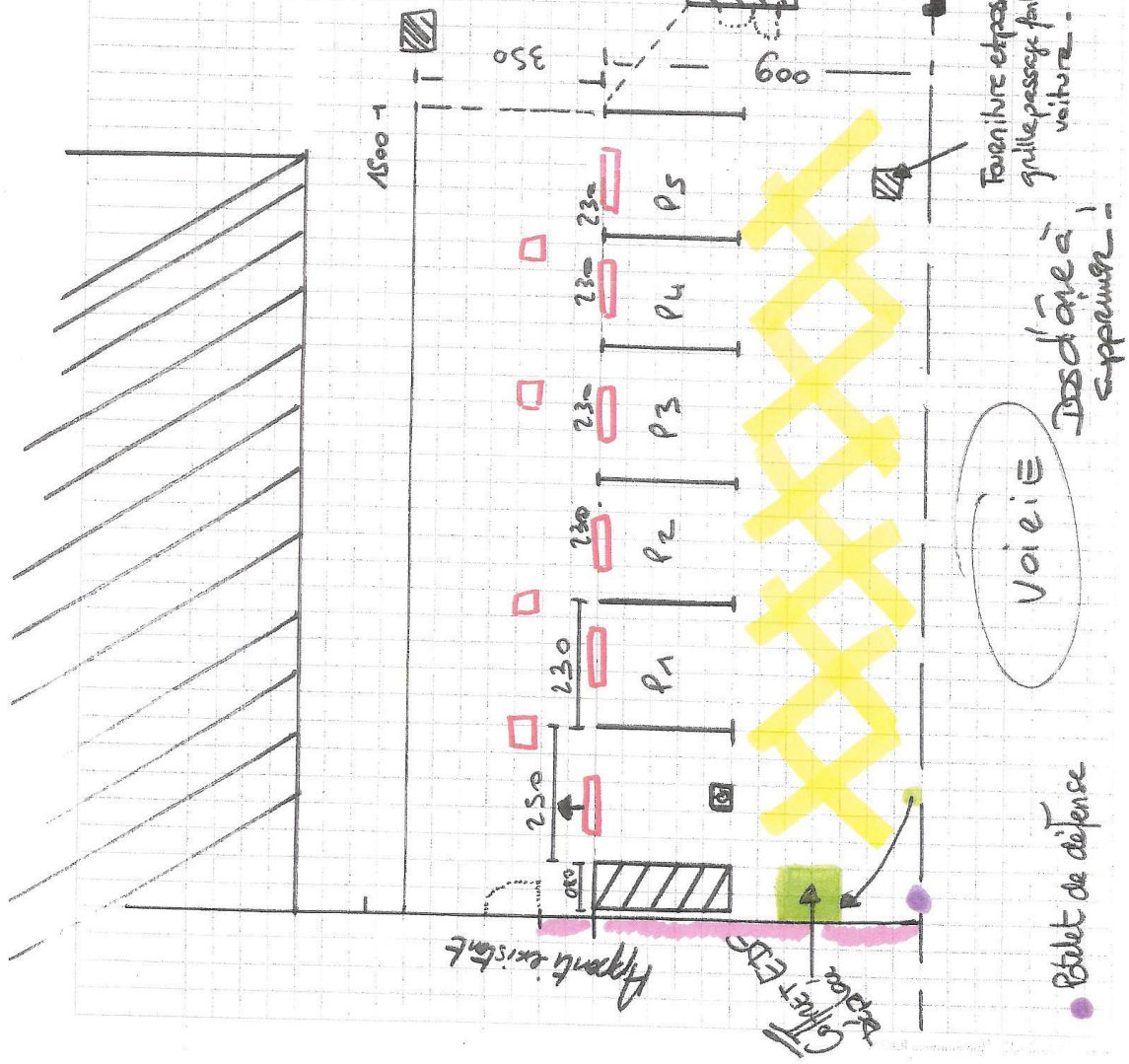


Bacs à floc

Buterroux 1/2 rodins Bois.  
↑ signalétique.

Construire pour le futur  
ANL de M2  
de l'après  
de l'après

AFJOML  
M2  
à modifier



Monsieur le Conseiller Municipal, Gaëtan TREGUIER précise avoir demandé trois devis différents.

Après discussion avec le Conseil Municipal et au vu du plan, il est vivement conseiller d'intégrer au devis, la porte d'accès au préau.

Pour les arrêts minute, il faudrait voir comment les signaler.

Monsieur le Conseiller Municipal Gaëtan TREGUIER précise avoir reçu trois entreprises :

- La première entreprise s'est arrêtée davantage sur les contraintes liées au réseau et à la sécurité. Le montant total Hors Taxe est d'environ 40 000 € (certains points étant à revoir) pour une surface à décaper de 143 m<sup>2</sup>
- La deuxième entreprise est 13 000 € plus chère et avec une superficie moindre (120 m<sup>2</sup>)
- Et la troisième entreprise n'est pas intéressée par le projet.

Celle qui a le plus retenu l'attention de la Commission et du Conseil est la première, l'entreprise SECRET BATIMENT à MARBEUF (27110)

La durée du chantier serait de 2 semaines maximum et de 10 jours minimum.

Conditions requises par l'entreprise : un arrêté de voirie, un raccord à l'eau pour le nettoyage du chantier et voir au préalable avec ENEDIS pour le réseau, l'emplacement et le déplacement des raccordements.

Afin d'anticiper le vote du Budget Primitif 2022, Monsieur le Maire Laurent SOLER souhaite solliciter des aides financières auprès de toute Institution ayant autorité compétente (Département et autres..).

Monsieur le Maire demande donc l'autorisation au Conseil Municipal de solliciter des aides. Après délibération, le Conseil Municipal vote et accepte à l'unanimité :

- Que de travaux de réhabilitation autour du presbytère soient effectués et notés au Budget Primitif 2022
- Et autorise Monsieur le Maire à solliciter des aides financières auprès de toute Institution compétente.

Au sujet des travaux à prévoir, Monsieur l'Adjoint vie scolaire et également Président du SIVOM, précise avoir demandé à trois architectes de faire faire une étude pour une nouvelle cantine, qui serait située à côté de l'atelier municipal et surtout à côté de la cour de l'école. La capacité d'accueil serait de 120 places environ avec 1 bureau et 1 local technique. Cela permettrait un seul service et donc une meilleure organisation et plus de confort pour le personnel de cantine.

Les devis d'étude varient de 6000 à 8000€.

Il faudrait voir comment procéder pour la mise à disposition du terrain, sachant que ce dernier appartient à la Mairie de Bois d'Ennebourg . Il serait également judicieux, précise Monsieur BOUCHER, de voir avec l'Education Nationale, puisque l'on parle de plus en plus de regrouper les écoles.

### **Préparation des élections (Présidentielles : 10 et 24/04, Législatives : 12 et 19/06)**

Monsieur le Maire rappelle que les élections Présidentielles approchent et que ces dernières tombent pendant les vacances de Pâques. A cet effet, Monsieur le Maire propose d'envoyer rapidement un planning comme précédemment, pour que les élus s'organisent.

### **Information des commissions (travaux en cours, rapport cavité souterraine Chemin du Puits, rapport enquête sur centre de loisirs, installation distributeur pains...)**

Concernant l'éventualité d'ouvrir de nouveau un centre de loisirs, Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été lancée, par la Commune de Bois l'Evêque courant novembre 2021 permettant de recueillir les attentes des habitants de Bois l'Evêque et de Bois d'Ennebourg.

25 enfants à Bois d'Ennebourg sont concernés et 35 à Bois l'Evêque => forte demande.

Bois l'Evêque doit étudier le projet.

### **Travaux en cours :**

Monsieur l'Adjoint aux Travaux, Daniel MERAY précise que la conduite d'eau au niveau de « Coqueréaumont » a été, comme prévu, changée.

Concernant la cavité souterraine, Chemin du Puits, Monsieur le Maire, Laurent SOLER, précise avoir reçu le rapport de la société ALISE. Cette dernière remet en cause l'étude faite au préalable par la société Explor-e. Il faudrait refaire des piquetages, ce qui engendre encore un coût pour les particuliers et pour la Commune.

A cet effet, Monsieur le Maire précise avoir sollicité l'avis de Monsieur QUINIOU, chargé de mission des mouvements de terrain au Département.

Concernant le comblement de la marnière pour sécuriser le chemin communal, Monsieur le Maire est en attente d'un devis.

Concernant le distributeur de pains et viennoiseries, Monsieur le Maire précise que les habitants sont très contents. En plus de la communication faite sur le site de la Mairie et sur l'application « My City Pocket » Monsieur et Mme BOUVIER doivent de leur côté communiquer l'information par le biais de flyers.

Monsieur le Conseiller Municipal Rémy TOUTAIN précise, que suite aux travaux, Chemin du Puits, de la terre, en partie, argileuse, est restée sur le chemin, en grande quantité=> a voir pour la retirer.

### **Questions diverses**

Monsieur le Conseiller Municipal Gaëtan TREGUIER, également, avocat de profession, et Délégué à la Commission juridique, nouvellement mise en place précise avoir été sollicité pour un gros litige entre deux voisins=> pompe à chaleur trop bruyante, d'après le plaignant, qui a fait appel à un avocat assez virulent dans ses propos.

L'entente entre les deux voisins devient très compliquée.

La gendarmerie de St Jacques Sur Darnétal est même intervenue.

Monsieur Gaëtan TREGUIER a précisé que la Mairie n'avait pas vocation à gérer les problèmes de voisinage mais elle peut mettre à disposition, une salle accueillant les deux parties, plus un conciliateur en justice.

Aucune question supplémentaire n'ayant été posée, la séance est levée à 22 h50.

Nathalie **BEURAIN**

Stéphane **BOUCHER**

Gilles **CABOT**

Cédric **HOUSSIER**

Daniel **MERAY**

Pascal **POULIQUEN**

Bénédicte **RENARD**

Laurent **SOLER**

Rémy **TOUTAIN**

Gaëtan **TREGUIER**

Nicolas **TURPIN**